tants le projet de loi portant ouverture au ministre des travaux publics, sur l'exercice 1875, de deux crédits l'un de 952,000 fr., l'autre de 370,000 fr., pour l'achèvement et le complément des travaux d'installation de la Chambre des députés dans l'aile sud du palais de Versailles, à la majorité de 497 voix contre 2 sur 599 votants, le projet de loi ayant pour objet d'ouvrir au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1876, un crédit supplémentaire de 150,000 fr. applicable aux chapitres 6 et 15 du gouvernement général civil de l'Algérie, et à la majorité de 424 voix contre 128 sur 552 votants, le projet de loi tendant à ouvrir au ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, sur l'exercice 1876, un crédit supplémentaire de 97,000 fr. applicable aux frais d'installation du Théâtre-Lyrique.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation des circonscriptions électorales.

MM. le Royer et Ricard demandent que l'on discute les circonscriptions de la Seine en même temps que celles du Rhône.

M. Desjardins repousse cette motion, la discussion relative aux circonscriptions du Rhône étant commencée.

M. Vautrain appuie la proposition de MM. Le Royer et Ricard.

L'Assemblée décide qu'il sera sursis à la discussion des circonscription du Rhône et que cette discussion sera jointe à celle des circonscriptions de la Seine.

M. Denormandie défend le nombre de circonscriptions adopté pour Paris par la commission.

L'Assemblée, après un pointage, repoussé par 363 voix contre 326 l'article arrêté par la commission concernant la première circonscription de Paris.

M. Desjardins, à la suite de ce vote, prie l'Assemblée de substituer au tableau de la commission actuelle celui de M. Batbie.

M. Tolain combat cette motion et le projet Batbie.

L'Assemblée adopte l'amendement de M. Denormandie, qui, d'accord avec le Gouvernement, demande qu'il y aura un député pas chaque arrondissement de Paris, ce qui porte à 20 le nombre des députés de Paris, au lieu du chiffre de 19 demandé par M. Batbie.

Au sujet du 9e arrondissement. M. Tirard présente un amendement demandant deux députés en raison de la nombreuse population de cet arrondissement.

Un long débat s'engage sur la question de savoir si l'amendement Tirard peut être mis aux voix.

Le président se prononce négativement.

M. Tirard présente un article additionnel demandant 2 députés pour le 9e, le 10e, le 11e et le 15e arrondissement.

Le débat continue sur la question de savoir si cet additionnel peut-être mis aux voix.

Le président dit qu'il faut voter sur un amendement portant sur la composition et la délimitation de la circonscription et non sur le nombre des députés.

Cette question étant tranchée, M. Bethmont présente un amendement portant que le 9e arrondissement aura deux députés.

Cet amendement est rejeté.

L'Assemblée adopte un article portant que les 20 arrondissements de Paris forment chacun une circonscription.

M. Paris dépose un rapport sur la dissolution.

L'Assemblée discute ensuite sur les circonscription du Rhône.

M. Leroyer demande que Lyon soit divisé en quatre circonscriptions.

Cet amendement n'est pas pris en considération.

Sur la demande de M. Desjardins, l'Assemblée adopte pour le Rhône les circonscriptions proposées par M. Batbie.

La séance est levée à six heures.

Demain, séance à une heure.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE.

Demain fête de la Noël le JOURNAL DE ROUBAIX ne paraîtra pas.

Conseil municipal de Roubaix.

Séance extraordinaire du 23 décembre.

Présidence de M. L. Watine-Wattinne, (adjoint.)

Etaient présents: MM. L. Watine-Wattinne, Scrépel-Roussel, et Pierre Destombes, (adjoints).

MM. Joseph Quint, Deleporte-Bayart, Labbe-Copin, A. Scrépel, C. Junker, A. Morel, C. Godefroy, Moïse Rogier, F. Seney, C. Pollet, Delcourt-Tiers, Paul Scrépel, A. Harinkouck, E. Baas, P. Parent, A. Tiers, Leclercq-Mulliez, Ch. Daudet, A. Hindré-Selosse, F. Ernoult.

Absents: MM. C. Descat (maire), J. Deregnaucourt, A. Famechon, Pierre Flipo, Léon Foveau, J.-B. Delplanque, (empêchés.)

Le Conseil décide que les commissions, qui ont été chargées l'année dernière de la révision de la liste électorale, continueront le même travail en 1876.

Vote d'un supplément de crédit de 2,080 francs pour frais judiciaires dans l'affaire Donnez et Persyn.

Adoption du rapport de M. le directeur des Eaux de la Lys, relatif à l'agrandissement de l'usine de Bousbecque.

Renvoi à la commission des écoles d'une demande d'établissement d'un gymnase municipal à Roubaix.

Vote d'un supplément de crédit de 3,000 francs pour frais de mairie.

M. Scrépel-Roussel donne communication d'une lettre de M. le curé de Ste-Elisabeth, demandant l'achèvement du clocher de cette église; renvoi à la commission des travaux.

Renvoi à la commission des finances de la proposition de M. le doyen de St-Martin, au sujet de la donation à la ville de l'église du Sacré-Cœur.

Communication d'une lettre de M. l'abbé Vassart, professeur de physique et de chimie, contenant la proposition d'un essai d'horloges électriques.

Vote d'un crédit de 1.400 francs, pour achat de tuteurs pour les nouvelles plantations du boulevard de Paris.

M. Joseph Quint communique au conseil le travail de la commission des Eaux, devant servir de base à l'arbitrage relatif à la révision de la convention intervenue entre les villes de Roubaix et Tourcoing, pour l'installation de la distribution d'Eau de la Lys.

Le Secrétaire, P. PARENT.

—

On propose ces candidatures pour l'élection au tribunal de commerce :

Juges : MM. Edouard Ferrier, filateur, et Achille Defrenne, négociant-commissionnaire.

Juges-suppléants : MM. Cateaux-Leplat, fabricant, et Louis Florin (de la maison Réquillart et Florin), négociant.

—

Nous avons parlé dans un de nos derniers numéros, des difficultes qu'on a rencontrées pour se servir des bouches d'eau alimentaires, lors de l'incendie de la filature de M. Scrépel, tant au point de vue de la manœuvre que du débit insuffisant de ces appareils.

On sait que l'administration municipale a le projet d'installer de nouveaux appareils d'un diamètre plus grand et qui seraient placés directement sur les conduites de la distribution d'eau. Nous apprenons que les entrepreneurs auxquels la fourniture de ces bouches a été adjugée, (la maison Jacob, Degoix et Cie de Lille), ont soumis à M. le Commandant des sapeurs-pompiers les dessins de détail, ainsi qu'une proposition d'adopter un nouveau système de robinet, offrant toute garantie de facilité de manœuvre. Il est à désirer que MM. les industriels, lorsque la répartition des nouvelles bouches dans la ville sera connue, s'entendent pour en placer à leurs frais sur les points qui en manqueront.

—

On nous annonce, et nous répétons sous toutes réserves, que le Parquet de Lille vient de télégraphier aux diverses autorités de la frontière qu'il n'est plus besoin de continuer les recherches en ce qui concerne l'horrible drame de Willems. Ce qui signifierait qu'on a fait à la fin une arrestation sur l'importance de laquelle le doute ne serait plus permis. En dehors de ce télégramme, que nous ne garantissons pas, nous savons de source certaine que les autorités belges ont effectivement mis la main sur un individu contre lequel s'élèvent plus que de simples soupçons. Si l'on tient enfin le vrai coupable, la conscience publique, se trouvera allégée d'un grand poids.

—

Hier, a eu lieu à Lille l'installation solennelle de M. le substitut Bidart, successeur de M. P. Tournier, nommé procureur à Valenciennes.

—

M. l'abbé Desurmont, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Annapes.

M. l'abbé Cattelin, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Sains-du-Nord.

M. l'abbé Markaut, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Hondschoote.

—

L'*Impartial du Nord*, de Valenciennes, rend compte d'une réunion privée qui vient d'avoir lieu dans cette ville et dans laquelle la candidature de M. Louis Legrand a été définitivement posée.

—

Les inscriptions du deuxième trimestre à la Faculté libre de droit, seront reçues à partir du 2 janvier jusqu'au lundi 16 du même mois.

Pour ne pas perdre leurs inscriptions préalables, les élèves venant des autres Facultés doivent être munis : 1° d'un certificat de scolarité délivré par le doyen de la Faculté qu'ils quittent; 2° de leur acte de naissance.

—

Voici le programme du Concert qui sera offert aux sociétaires du Cercle de la Concorde et à leurs familles, le dimanche 26 décembre 1875 :

Première Partie :

Fantaisie sur *la Favorite*, arrangée par Bousquet.	Symphonie.
Romance.	MM. F. Legrand.
La Condamnation, scène et air de Conconne.	H. Duquenne.
Les étrennes de Bigarreau, scène comique.	E. Prêtre.

Deuxième Partie :

Une Soirée musicale, par Bousquet.	Symphonie.
Sérénade de Gounod.	MM. F. Legrand.
Solo de piston.	Desmadryl.
Espoir de Vengeance, grand air de conconne.	H. Duquenne.
Le Steeple-Chasse, comique anglais.	E. Prêtre.

Le piano sera tenu par M. L. Ecrepont. — La symphonie sera dirigée par M. Lebacqz. — On commencera à 6 heures et demie précises.

—

Nous avons eu souvent occasion de parler de la *Fanfare des Dix*, qui a obtenu maint succès.

Cette réunion de musiciens, faisant tous partie de la Grande-Harmonie, vient de doubler son effectif et de se constituer en société, sous la direction de M. Emile Desbonnets, et avec l'autorisation de M. le Préfet et de l'Administration Municipale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour consacrer son organisation, cette société se fera entendre dimanche prochain, 26 courant, à 11 h. 1/2, à l'église Notre-Dame.

Voici les morceaux qui seront exécutés :

Marche aux Flambeaux, MEYERBEER.
Fantaisie, *Il Trovatore*, VERDI.

—

On lit dans l'*Echo du Nord* :

« La deuxième séance de musique de chambre de M. Schillio a été un succès pour tout le monde. Succès pour M. Brassier, dont le talent de pianiste s'est révélé plus franchement, plus brillamment qu'à la dernière audition, dans la Rapsodie de Litz. Succès pour MM. Schillio frères, O. Petit et Mme de Try-Doutrelon qui ont rendu avec l'expression la plus juste et le sentiment le plus classique un quatuor d'Hayden, un autre de Beethoven, une délicieuse gavotte de Blach, et principalement une quintette de Schumann dont M. Brassier a pris sa part d'exécution. Succès surtout, et ovation enthousiaste à Mme de Try-Doutrelon, deux fois rappelée par les salves d'applaudissements de l'assistance après un concerto pour violoncelle de Gollermann, dont l'exécution brillante et sûre lui a valu déjà les félicitations des critiques les plus autorisés de la capitale. »

—

L'appel des époux Honoré contre le jugement du tribunal correctionnel de Lille est venu devant la Cour de Douai. La peine prononcée contre la femme Honoré, un an de prison et 200 fr., a été maintenue. Celle de six mois contre Honoré a été élevée à neuf mois. L'amende de 200 fr. a été confirmée, ainsi que les 3,000 fr. de dommages-intérêts en faveur de la fille Chemin.

—

En se levant le 19, M. Dumortier-Rouselle, fabricant d'huiles à Linselles, a constaté qu'on s'était introduit dans son domicile pendant la nuit, qu'on avait fracturé les serrures des meubles, pénétré dans sa cave, et qu'on lui avait enlevé pour plus de 150 fr. d'effets d'habillement, 20 kil. de beurre, 25 bouteilles de vin blanc, etc. On croit que les voleurs ont dû être au moins à trois pour opérer une pareille razzia.

—

Une pendaison comme on n'en voit guère vient d'avoir lieu à Maubeuge. Jeudi soir, la dame Michaux, qui habite le Chemin-Vert, entend ces cris répétés à plusieurs reprises d'une voix lamentable : au secours! au meurtre! Pas de doute, on assassine sa seule voisine dont la maison est située à une centaine de mètres de la sienne. Elle appelle son mari et tous deux volent pour défendre l'infortunée. Ils cassent un carreau et s'introduisent dans cette maison où leur présence est réclamée par des cris désespérés. D'assassin, point, mais ils voient, au milieu d'un plafond excessivement haut, leur voisine pendue par un poignet, et dont la figure contractée témoigne suffisamment les souffrances atroces qu'elle endure. Une lourde trappe est la seule entrée du grenier de cette maison. Comme Mme C... descendait, l'échelle avait glissé, la trappe s'était refermée, emprisonnant le poignet de cette malheureuse. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que ses voisins parvinrent à la tirer de cette triste position. Mme C.... est gravement malade.

Musée de Roubaix

—

Sous le titre de : *Une visite au musée de Roubaix*, un ami officieux que je remercie affectueusement, a rendu compte, il y a quelque temps, des nouvelles acquisitions qui viennent d'enrichir notre dépôt.

C'est d'abord le beau tableau de M. Weerts, que toute la ville est venue admirer.

C'est la belle copie de M. Krabanski, élève-pensionnaire de la Ville à l'École des Beaux-Arts. On fait grand cas de cette copie, et l'on dit de l'artiste : *Il ira loin*.

C'est enfin la magnifique collection d'oiseaux qui donne à notre Musée un éclat qu'il n'avait pas encore connu.

Je ne sais rien de plus profitable au développement du goût de notre industrieuse cité, que de placer ainsi constamment sous ses yeux ces merveilles de la création et ces belles œuvres d'art. Si la Ville fait des sacrifices dans ce but, on peut dire qu'elle sème pour récolter au centuple.

Mais voici une quatrième merveille qui ne peut manquer d'intéresser vivement notre population, si habituée qu'elle soit aux merveilles de l'industrie locale. Je veux parler d'un groupe de dessins en tissu exécutés en 1859 par notre regretté concitoyen, M. Henri Scrépel, de la maison Lefebvre-Ducatteau frères, et donnés au Musée par la famille Scrépel-Roger.

Ce groupe comprend, en cinq cadres : la mise en carte du portrait de Mme Lefebvre-Ducatteau; — l'exécution en tissu de ce portrait; — et trois autres sujets exécutés en tissu : un paysage, — deux levrettes, — la prise de Malakoff.

Quand on considère l'immensité du travail que cette œuvre véritablement artistique a coûté, les difficultés inouïes qu'il a fallu vaincre pour arriver à cette ressemblance photographique, cette multitude innombrable de points qui représentent des milliers et des milliers de lisses et de cartons, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer du génie et du goût de l'auteur ou de son étonnante patience.

Voilà bien, au premier titre, une perle de Musée, et de la plus belle eau. Comme j'aimerais à réunir dans le dépôt qui m'est confié beaucoup de pareilles œuvres de l'art industriel!

Le Conservateur du Musée,
TH. LEURIDAN.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DARRAS-LEMAIRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur DARRAS-LEMAIRE, décédé à Tourcoing, le 23 décembre 1875, à l'âge de 70 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 27, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Christophe.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve-de-Roubaix, à Tourcoing. 10270

Un **obit solennel du mois** sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 27 décembre 1875, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI-JOSEPH DUMON, veuf de Dame AUGUSTINE COCHETEUX, décédé à Roubaix, le 17 novembre 1875, à l'âge de 75 ans et 1 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 19 Décembre 1875.

Sommes versées par 170 déposants, dont 50 nouveaux, Fr. 213.49.»»
16 demandes en remboursement 7.391.13

Les opérations du mois de Décembre sont suivies par MM. J. Toulemonde et Lambin Delattre, directeurs.

BELGIQUE. — Un saut de 400 mètres. — On se s'entretenait pour ainsi dire, hier, à Dampremy, que d'un fait assez curieux qui s'était passé la veille en cette commune, à la fosse du Fond des Piges. Il s'agit d'un ouvrier mineur qui a échappé à la mort dans des circonstances auxquelles on se refuserait de croire si l'authenticité n'en était assurée. Un ouvrier mineur de la dite fosse parcourait une galerie, lorsque, arrivé à l'extrémité, il perd pied et le voilà précipité dans le vide, cette galerie se trouvant à 400 mètres de hauteur.

On s'attendait à ne plus retrouver au fond du puits qu'un cadavre mutilé; quelques ouvriers s'empressèrent de descendre et à leur grande surprise, y trouvèrent leur compagnon sain et sauf. Celui-ci raconta qu'au moment de sa chute il était parvenu à saisir dans ses bras la corde d'une cage qui descendait précisément alors, et que ce n'est qu'à cette heureuse coïncidence qu'il devait son salut.

Faits divers

— Nous avons publié hier le récit du naufrage de la *Louisiane*; nous trouvons dans le journal la *Gironde* le premier rapport qui a été adressé par le commandant du paquebot la *Gironde*, à l'agent général des Messageries maritimes, à Bordeaux :

« Rade de Richard, 21 décembre 1871.

» Monsieur l'agent général,

» J'ai la douleur de vous annoncer un affreux accident survenu à la *Gironde*, hier soir, par le travers de Richard, à 10 heures 15 minutes.

» Le paquebot la *Louisiane*, revenant des Antilles, par suite d'une fausse manœuvre, a pris la *Gironde*, en marche, pour un navire mouillé (à ce que dit son pilote), et est venu brusquement sur bâbord pour passer devant nous.

» La machine de la *Gironde* avait été mise à toute vitesse en arrière, dès que la manœuvre de la *Louisiane* a été reconnue. Ce dernier paquebot a été abordé par le travers par la *Gironde* : il a coulé immédiatement. Dès que j'ai pu laisser tomber une ancre, j'ai expédié tous les canots au secours des naufragés, dont on entendait les cris de détresse; nous en avons sauvé 65. Les canots du paquebot anglais *Ideria*, qui arrivait sur les lieux du sinistre, ont sauvé également 46 personnes. (Il y avait à bord de la *Louisiane* 128 personnes, tout compris.)

» En somme, il y a eu malheureusement des victimes, parmi lesquelles le capitaine.

» La *Gironde* a des avaries très graves : son étrave est brisée et un énorme trou est ouvert devant.

» La première cloison étanche tient bon, mais laisse couler de l'eau dans la cale à vin, voisine de la caisse à eau. Au moment actuel, deux heures et demie du matin, avec les deux pompes à incendie et la pompe d'étrave, nous étalons la voie d'eau dans cette cale; nous montons des marchandises dans la cale, que nous mettons sur le pont, derrière.

» J'espère, à sept heures, à la marée du matin, pouvoir monter à Pauillac.

» Nous aurons besoin, monsieur l'agent général, de remorqueurs pour prendre nos passagers et leurs bagages, et de gabares pour alléger le navire. Le vent est bon pour aller à Pauillac; j'y expédie un officier, qui lui-même vous portera cette lettre à Bordeaux et vous donnera de vive voix les renseignements que vous lui demanderez.

» J'ai l'honneur, etc.

» Le commandant de la *Gironde*,
» JACQUES.

» *P. S.* — Dans le choc, un chauffeur de la *Gironde* a été violemment blessé dans sa couchette, et est mort deux heures plus tard. »

D'autre part, on nous mande de Bordeaux que les autorités ont entendu les rapports des officiers des deux steamers la *Louisiane* et la *Gironde*. Ce dernier bateau est tout à fait hors de service. Les passagers qu'il portait seront embarqués sur l'*Equateur*.

Des quêtes ont été organisées pour les familles des victimes.

La *Gironde* avait à bord le général de Vassoigne, de l'infanterie de marine, se rendant en inspection au Sénégal; le commandant Bichot et le capitaine Lemoine l'accompagnaient.

— Le *Journal de Rouen* raconte que les passagers de l'*Amérique* ont eu à subir un nouveau contre-temps.

Par suite du mauvais temps, la *Ville-de-Brest* a dû rester à Queenstown, qu'elle n'a dû quitter qu'hier.

La *Ville-de-Brest* n'entrera au Havre que jeudi au plus tôt, avec son intéressante cargaison.

— Une dépêche de Hong-Kong, 21 décembre, adressée au *Lloyd*, annonce que le navire français *Amiral Devaux*, allant de Whampoa à Londres, s'est perdu totalement dans le détroit de la Sonde.

—L'*Union* annonce que les patriarches maronites viennent d'expédier à l'adresse de Mgr l'archevêque de Paris, douze planches de cèdre destinées à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre. Le cèdre du Liban d'où les planches ont été tirées, serait contemporain du Salomon.

— Un assassinat a été commis samedi à Brest, dans l'après-midi. Guillaume Le Mens, âgé de 26 ans, cultivateur au village de Carpon, commune de Plouvion, à assassiné sa belle-sœur Marie Calvès, avec laquelle il travaillait aux champs. Puis il est allé se constituer prisonnier. La malheureuse femme, transportée à la ferme, y expirait une demi-heure après.

Les médecins ont constaté sur le cadavre de la victime, treize blessures, tant à la tête qu'à la partie supérieure du corps: Elle avait été frappée avec une telle rage par son assassin que l'arme dont il s'était servi s'était tordue en portant sur les vertèbres cervicales.

— L'*Union savoisienne* annonce que M. le ministre de l'instruction publique vient d'interdire le cours d'un professeur d'histoire au lycée de Chambéry, M. Denys, qui, dit l'*Union savoisienne*, « avait entrepris l'apologie de la Révolution, louant l'assassinat de Louis XVI et glorifiant les Voltaire, les d'Alembert, les Diderot », etc.

— Une dépêche de Toulon rend compte d'intéressantes expériences de torpilles qui ont eu lieu dans ce port. Ces torpilles, auxquelles on a donné le nom de divergentes, sont placées à l'extrémité d'un espace de cinq mètres de longueur, et, au repos, sont suspendues aux flancs du navire, une à chaque bord. Quand on veut s'en servir contre l'ennemi, on les lance à la mer au moyen d'un mouilleur ingénieux; elles demeurent reliées, attachées au bâtiment par un câble en laiton portant dans son centre un fil électrique qui doit produire l'inflammation au moment voulu. Ce moment est déterminé par le choc reçu par la tête de la torpille, et c'est à l'habileté du capitaine à le produire par sa manœuvre contre le navire ennemi.

— Mgr de la Hailandière, raconte l'*Impartial du Loiret*, accompagné de MM. les abbés Bongano et Rabotin, revenait de donner la confirmation aux enfants de deux communes voisines, quand soudain la voiture, rencontrant un talus, versa. Mgr de la Hailandière et les deux grands-vicaires en furent heureusement quitte pour la peur. Aucun d'eux ne fut contusionné. On alla quérir du secours à la ferme pour remettre le cheval sur ses jambes et la voiture sur ses roues, mais les avaries étaient telles qu'on dut renoncer à l'œuvre et que force fut à Sa Grandeur, ainsi qu'à ses compagnons de voyage de revenir à pied à Orléans.

Malgré ses soixante-dix-huit ans, Mgr de la Hailandière a supporté la route sans aucune faiblesse. Dans cette journée, l'honorable prélat n'avait pas marché moins de 14 kilomètres.

— Le comité chargé de recueillir les dons pour les victimes de la catastrophe de Bremerhaven a déjà reçu en tout 100,000 marcs. Cette somme est considérée comme insuffisante, vu qu'il s'agit de secourir 56 veuves, 135 orphelins et 20 invalides. C'est-à-dire 211 personnes.

— On écrit de Bordeaux.

« L'incendie de la gare des chemins de fer du Médoc n'a pas eu l'importance que l'on avait crû tout d'abord. Le bâtiment des voyageurs, avec annexes a seul brûlé. Ce n'était qu'une construction provisoire en bois, couverte du reste par les assurances. Il n'y a eu aucun accident à déplorer. En dehors du bâtiment incendié, on ne signale ni perte de matériel, ni perte de marchandises. Le service des trains n'a pas été interrompu.

» M. Laheur, président du conseil d'administration, qui siége à Paris, s'est rendu sur le champ à Bordeaux. »

— On sait que, d'après l'instruction du ministre de la guerre, cette année, comme les précédentes, des commissions spéciales ont été instituées auprès de chaque corps d'armée, afin d'évaluer les dommages causés par les grandes manœuvres d'automne. Ces commissions ayant terminé leurs travaux, le général de Cissey a prononcé leur dissolution. En conséquence, c'est aux tribunaux que les intéressés auront désormais à s'adresser pour obtenir la réparation du préjudice qui pourrait leur avoir été causé par les dernières manœuvres d'automne.

— La compagnie des agents de change de Paris vient de faire remettre à M. le préfet de police une somme de 24,000 fr. pour les pauvres de Paris.

— On écrit d'Albi, le 21 décembre, que l'archevêque, Mgr Lyonnet, a été frappé d'une attaque d'apoplexie, chez le trésorier général, quelques moments avant de se mettre à table pour dîner. Les derniers sacrements lui ont été administrés par le R. P. Lambert, de l'ordre de frères prêcheurs, qui l'accompagnait. On a pu le transporter dans la soirée au palais archiépiscopal. La partie gauche du corps est paralysée. L'état de Mgr Lyonnet est désespéré.

— On annonce la mort de M. le vicomte Lainé, vice-amiral, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de St-Louis.

UNE EXÉCUTION A LONDRES. — Henri Wainwright, condamné à mort comme coupable d'assassinat sur la personne de Henriette Lane, sa maîtresse, dont les restes mutilés furent retrouvés en sa possession au mois de septembre dernier dans des circonstances que nous n'avons pas besoin de rappeler, a subi sa peine mardi, 22 décembre, à 8 heures du matin dans la prison de Newgate.

Quelques minutes avant 8 heures, la cloche de la prison fit entendre le glas funèbre qui fut répété successivement et à de courts intervalles par la cloche de la chapelle et celle d'une église éloignée. Puis, tout à coup, une voix cria : « chapeaux bas! » et l'on vit apparaître Wainwright vêtu simplement, mais proprement, la tête découverte, les cheveux soigneusement peignés et les mains attachées derrière le dos. Sa physionomie gardait la même impassibilité qu'il avait montrée durant les diverses phases de son procès et ce fut d'un pas ferme et sans pâlir qu'il entra dans la cour, suivi par le directeur de la prison, les chérifs, l'exécuteur Marwood et d'autres personnes au service de la prison.

Marwood, petit homme sec et mince, dont les traits aigus, surtout la bouche, annoncent la résolution, lève le bonnet blanc et en couvre la tête du patient, lequel se soumet à cette opération sans laisser paraître la moindre trace d'émotion. Saisissant ensuite la corde suspendue à la poutre transversale de la machine, il en place le nœud autour du cou de Wainwright après l'avoir assujetti avec soin, il disparaît et un moment se passe dans le plus profond silence. Tout à coup, un grand bruit éclate; on voit la corde se tendre et le patient s'enfoncer dans le vide derrière les planches qui entourent le bas de l'échafaud. Tout est fini.

M. Sydney Smith, directeur de la prison, a donné lecture d'une déclaration à la troisième personne que le condamné a remise entre ses mains, et dans laquelle il fait appel à la bonté d'un Dieu miséricordieux, afin que ses fautes soient effacées pour l'amour du Sauveur qu'il a si longtemps négligé. Il reconnaît la justice de sa sentence et dit qu'il l'a méritée, quoi qu'il ne fasse pas d'aveux positifs relativement au meurtre. Il exprime ensuite ses remercîments sincères au directeur de la prison et à tous les employés pour leur infatigable bienveillance à son égard, ainsi qu'à ces nombreux amis et inconnus, qui, avec une sympathie chrétienne, ont donné assistance à sa famille; il espère et il croit sincèrement qu'il y a un bonheur éternel pour le pécheur, grâce à la bonté de Dieu, et il conclut en recommandant sa famille au Père Tout Puissant, qui est le protecteur de la veuve et de l'orphelin.

TRIBUNAUX

Le procès en diffamation intenté au *XIXe Siècle* par l'Œuvre de la Sainte Enfance, pour l'article de M. Sarcey sur les petits Chinois, a été jugé aujourd'hui.

MM. Sarcey, About et l'imprimeur Chaix ont été condamnés solidairement à 1,000 fr. de dommages-intérêts.

MM. Sarcey et About ont été condamnés en outre à une amende de 500 fr.; M. Chaix à une amende de 100 francs.

L'insertion du jugement est ordonnée dans le *XIXe Siècle*.

BIBLIOGRAPHIE

LES LIVRES D'ÉTRENNES DE LA MAISON HACHETTE.

Ce n'est pas une librairie, c'est un musée universel, scientifique, artistique, historique, géographique, littéraire et récréatif, c'est-à-dire à la portée de tous les âges, de tous les goûts, et dont le visiteur peut emporter quelque pièce, suivant son penchant ou sa bourse.

Ici une gracieuse idylle biblique, le *Livre de Ruth*, illustré par M. Bida, le célèbre artiste à qui l'on doit déjà les dessins des *Saints Evangiles*, dont ce nouveau livre a toutes les magnificences de la typographie et de la gravure. A côté *Londres*, par deux autres artistes, l'un du crayon, l'autre de la plume, Gustave Doré et Louis Enault. Regardez le premier, il vous montre la grande Cité, ses monuments, sa fière aristocratie, ses belles et dédaigneuses ladies, son port, son Derby, son luxe; puis, comme contraste, ses misères, ses hontes, ses vices repoussants, tout cela côte à côte, vivant, végétant ou grouillant. Ecoutez le second, c'est l'historien de tout ce que vous venez de voir, et le ravissement ou l'émotion ne vous quittera pas, car tous les deux sont des charmeurs. Si l'an passé vous avez oublié *Rome*, de Francis Wey; l'*Inde*, de Rousselet; l'*Espagne*, du baron Davilliers, on les a refaites pour vous, et elles font cortége à *Londres*, leur nouvelle sœur en histoire et en gravures.

Passez de là à la *Géographie universelle* d'Elisée Reclus, mais n'ayez peur, celle-ci n'est pas aride; ce n'est pas une nomenclature effrayante pour la mémoire, mais une description animée *de la Terre et de l'Homme*. Le premier volume (plus de mille pages) est consacré à l'*Europe méridionale*, dont les plus habiles artistes vous représentent les paysages et les types.

Est-il besoin de vous signaler le *Tour du Monde*, ce recueil de voyages maintenant connu partout? Encore un trésor pour les